



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>41073</b>	De <b>M. Thibault Bazin</b> ( Les Républicains - Meurthe-et-Moselle )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> > transports ferroviaires	<b>Tête d'analyse</b> > TGV Ouigo Nancy-Paris	<b>Analyse</b> > TGV Ouigo Nancy-Paris.
Question publiée au JO le : <b>14/09/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de renouvellement : <b>04/01/2022</b> Date de renouvellement : <b>07/06/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Thibault Bazin attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la fin programmée, fin décembre 2021, des deux allers-retours quotidiens TGV Ouigo entre Nancy et Paris. Cette suppression est un coup dur pour les Nancéens et tous les habitants du sud-Lorraine. En effet, cette offre est précieuse pour les étudiants (nombreux à Nancy), pour les familles et toutes les personnes et elles sont nombreuses, dont le budget est serré. La raison donnée à cette suppression par la SNCF ne peut qu'étonner, à savoir que la part des clients de loisirs est insuffisante. Alors que le train répond aux impératifs de transition écologique, il vient lui demander ce que le Gouvernement a l'intention de faire pour le maintien de cette desserte dont la suppression serait très pénalisante pour le pouvoir d'achat des habitants, pour l'essor du tourisme bien malmené par la crise covid et pour l'économie et l'accessibilité de la région pour lesquelles les collectivités se battent au quotidien.